

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Molloplast® B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Matériau de rebasage à usage dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DETAX GmbH & Co. KG
Rue: Carl-Zeiss-Strasse
Lieu: D-76275 Ettlingen
Téléphone: +49 7243/510-0
Téléfax: +49 7243/510-100
e-mail: post@detax.de
Internet: www.detax.de
Service responsable: Emergency number:
+49 7243/510-0
This number is only obtainable during office hours (Monday - Thursday 8.00 a.m. - 5.00 p.m., Friday 8.00 a.m. - 4.00 p.m.)

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49 (0)7243/510-0
"Ce numéro n'est valable que durant les horaires de bureau (lu - je de 8h00 à 17h00 ; ve de 8h00 à 16h00)"

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:
Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1
Mentions de danger:
Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans selon les règlements d'élimination locales et par l'autorité.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 2 de 8

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Contient : Polydiméthylsiloxane + excipient + part d'organoperoxide

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle			1 - < 5 %
	202-327-6	617-008-00-0		
	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10); H241 H319 H317 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

 Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
 Ne pas provoquer de vomissement. En cas de malaise, prendre un avis médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 3 de 8

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
 Protection individuelle: voir paragraphe 8
 Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker avec des substances auto-inflammables. Ne pas stocker avec des comburants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker uniquement dans les bidons d'origine dans un lieu frais et sec, ne pas stocker avec des aliments alimentaires. Veiller à une bonne ventilation du local.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Silicone pour rebasage des prothèses dentaires.
 Destinée à du personnel qualifié.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyl	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pause et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 4 de 8

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Les gants de protection doivent être en : NBR (Caoutchouc nitrile)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	couleurs gencive
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	non déterminé
Modification d'état	
Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	>100 °C DIN 51755

Inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'inflammation:	>200 °C DIN 51794

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	>250 °C

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: (à 20 °C)	<1 hPa
Densité (à 20 °C):	1,1 g/cm ³ DIN 51757
Hydrosolubilité:	insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 5 de 8

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les : Substances auto-inflammables et des comburants.

10.4. Conditions à éviter

Le produit peut se polymériser à des températures supérieures à env. 60 °C, conserver par conséquent dans des récipients fermés au réfrigérateur à une température de 2 à 12 °C.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En présence d'air, d'infimes quantités de formaldéhyde dues à la décomposition oxydative peuvent se former à des températures supérieures à env. 150 °C.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
On ne dispose d'aucune donnée toxicologique pour le produit. La DL (oral, rat) découverte pour des produits de composition similaire est >5000 mg/kg.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl				
	par voie orale	DL50	>5000 mg/kg	Rat	
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50	24,3 mg/l	Rat	OCDE 403

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 6 de 8

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,06 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,07 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	0,11 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(35 mg/l)		0,5 h		OCDE 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle				
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	68%	28		
	Biodégradable.				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non classé comme substances PBT ou vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 7 de 8

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de contamination de l'eau (D):

-- sans danger pour l'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Molloplast® B

Date d'impression: 24.03.2016

Code du produit: 10216

Page 8 de 8

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)